

ARRONDISSEMENT D'ANGERS  
49190 DENÉE  
(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18  
Télécopie : 02 41 78 83 88  
courriel : mairiedenee@wanadoo.fr  
www.mairie.denee.fr

### **VENTE DU CHEMIN MENANT A LA PARCELLE ZC 213**

Le Conseil Municipal autorise la vente à un administré du chemin desservant la parcelle ZC213 au lieu dit « le Pinier », d'une longueur de 30 mètres et d'une contenance de 1a33ca pour un montant de 39.90€. Les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.

### **ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE D'ANGERS**

Suite à l'annulation du Plan Local d'Urbanisme couvrant les communes d'Angers, Avrillé, Saint Barthélémy d'Anjou et Trélazé par décision du Tribunal Administratif de Nantes du 21 avril 2009, le Conseil Communautaire d'Angers Loire Métropole a décidé de relancer l'étude et la réouverture de la concertation.

Le conseil a décidé de ne pas s'associer directement à cette consultation, les dossiers seront en effet consultables à la Communauté de Communes Loire-Layon.

### **LOCAL ARTISTE SITUE 2 GRAND'RUE**

Suite au départ le 1<sup>er</sup> octobre de la précédente locataire du local d'artiste situé 2 Grand'rue, le conseil municipal a décidé de réviser le montant du loyer, soit un loyer de 250<sup>€</sup> charges comprises et d'autoriser monsieur le Maire à négocier et signer le prochain bail.

### **DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE**

Suite à la mise en place du groupe de travail communal pour l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics, la Communauté de communes Loire-Layon va constituer une commission intercommunale d'accessibilité afin de regrouper la réflexion des communes et désigner un cabinet d'étude commun.

Le Conseil municipal décide de désigner Daniel ROUSSEL, membre titulaire, et Yan ANGLADE, membre suppléant pour représenter le commune à cette commission.

### **CONVENTION AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE POUR LE PLAN D'EAU**

Afin de faciliter la gestion du plan d'eau de Denée, le conseil municipal a décidé de passer une convention avec la Fédération Départementale de pêche de Maine et Loire en leur louant celui-ci pour un montant de 2000€ par an. La Fédération en assurera l'empoissonnement et la police de l'eau par le canal de la société de pêche « la Perche Trélazéenne ». La commune gardera à sa charge l'entretien du Plan d'eau.

Les pêcheurs devront toujours s'acquitter de leur carte de pêche, mais n'auront plus à acheter une carte propre au plan d'eau.

### **ANNULATION DE LA REGIE CARTE DE PECHE**

La commune passant une convention avec la Fédération Départementale de Pêche de Maine et Loire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, il sera mis fin à la régie de recette pour l'encaissement du produit de la vente des cartes de pêche, crée par arrêté municipal du 24 mai 1988.

### **DECISION MODIFICATIVE : REGULARISATION DE SUBVENTION 2008**

Il s'agit de procéder à une ouverture de crédit de 7197€ au compte 1313 pour verser au compte 1323 afin de régulariser une subvention du département qui avait été émise sur le mauvais compte.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **ADSL**

Monsieur HOREL, de la société MELIS@, est intervenu pour faire un point sur la couverture haut débit Internet de la commune. Il a précisé que d'ici décembre 2009, la plupart des foyers devraient être couverts.

### **Stade**

Monsieur le Maire fait un point sur les demandes de subventions qui ont été adressées auprès du Conseil Général, du District de football, du Sénateur LARDEUX au titre de la réserve parlementaire et de la Communauté de Communes pour le CTU. La commune prépare actuellement un dossier de demande de subvention qu'elle déposera à Jeunesse et Sport.

Les travaux du terrain stabilisé commenceront mi-octobre.

### **Logements des personnes âgées**

La commission logements pour les personnes âgées se réunira le mardi 20 octobre à 18h30 afin de retravailler sur les plans proposés par l'architecte.

### **Parité de financement entre écoles publiques et privées**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'Assemblée Nationale a voté le 28 septembre dernier le dispositif de financement des écoles publiques et privées. Ainsi, une commune qui dispose de sa propre école publique n'est pas tenue de financer la scolarisation d'un enfant dans une école publique d'une autre commune (hors cas énumérés à l'article L212 8 du Code de l'éducation nationale) et ne sera pas tenue non plus de financer la scolarisation d'un élève dans une école privée d'une commune voisine.

### **Contrats aidés**

Suite à une présentation effectuée par la Préfecture aux membres de la Communauté de Communes, Monsieur ROUSSEL informe le conseil municipal des différents types de contrats aidés : contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), CAE passerelle, contrat avenir.

### **Collecte des ordures ménagères**

Monsieur BLANVILLAIN a rencontré la société BRANGEON et la Communauté de Communes afin de mettre en place le nouveau système de collecte des ordures ménagères à partir de janvier 2010. La société BRANGEON a commencé à distribuer à chaque foyer un bac (140L à 360L selon le nombre de personne par foyer).

### **Patrimoine**

- Aux Lombardières, il reste environ un mois de travaux pour le perré côté Denée (si la Loire le permet).
- Aux remparts, la commune va louer un lapidaire pour découper des marches en ardoises, afin qu'ATIMA puisse démarrer la reconstruction de l'escalier accédant au sommet de la tour.
- Chemin de la Foirouse : Le projet a été soumis à Philippe LEGRAS pour une proposition de devis.

### **Animation culturelle**

Monsieur ROUSSEL rappelle qu'une soirée astronomie, animé par Jean François DELOCHRE, aura lieu le mardi 20 octobre à 20h à la salle polyvalente.

### **Sécurité**

La commission sécurité se réunira le vendredi 16 octobre.

### **Animation jeunesse**

Monsieur LECLAIR rappelle que pendant les vacances de la Toussaint, il y aura des portes ouvertes pour les jeunes nés en 1998 et une sortie à la Cité des Sciences à Paris. De plus, une réflexion pour le nouvel aménagement du coin cuisine de l'espace jeunesse est en cours. Un vendredi soir par mois, une soirée sera organisée.

### **Travaux d'assainissement**

Monsieur le Maire informe que les travaux des réseaux amont effectués par l'entreprise GARCON arrivent à leur fin, Il reste le passage des caméras pour le contrôle des travaux.

**Le prochain conseil aura lieu le lundi 9 novembre 2009 à 20h30**